

Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) : nos adhérents disposent d'un outil clé en main !



Conscients que toutes les entreprises doivent anticiper et s'adapter aux nouveaux enjeux environnementaux et sociétaux, les élus du SEDIMA ont encouragé la commission prospective à déployer une démarche RSE labellisée et déclinée à nos métiers afin de faciliter celle de tous nos adhérents, quelle que soit leur taille et leur activité.

Pour ce faire, les membres de la commission ont mis en place un groupe d'entreprises pilotes qui a travaillé de concert avec l'Agence LUCIE et ER+ (consultant) afin de mettre à la disposition de nos adhérents une démarche qualitative s'appuyant sur l'expertise de l'Agence LUCIE et les compétences du SEDIMA.

Le SEDIMA a fait le choix d'appuyer sa démarche sur un label existant et reconnu tout en s'assurant que les pratiques de la profession soient bien prises en compte. Ce référentiel a été enrichi de documents élaborés par le SEDIMA, lesquels vont contribuer à faciliter le processus de labellisation des entreprises.

Le référentiel RSE SEDIMA LUCIE, réservé aux adhérents, fait l'objet d'une convention de partenariat entre le SEDIMA et l'Agence LUCIE avec des tarifs préférentiels négociés par le SEDIMA.

Démarche de progrès par essence, le référentiel RSE SEDIMA LUCIE se décline sur 2 niveaux SEDIMA LUCIE PROGRESS pour les entreprises qui souhaitent faire une première étape et SEDIMA LUCIE 26000 pour les entreprises qui souhaitent aller au bout de la démarche.

Quel que soit le niveau choisi, le label s'articule autour de 7 thématiques : la gouvernance, le respect des personnes, les conditions de travail, l'environnement, l'éthique, les clients, la contribution au développement local et à l'intérêt général.

Les bénéfices pour les adhérents du SEDIMA

S'engager pour une cause qui compte

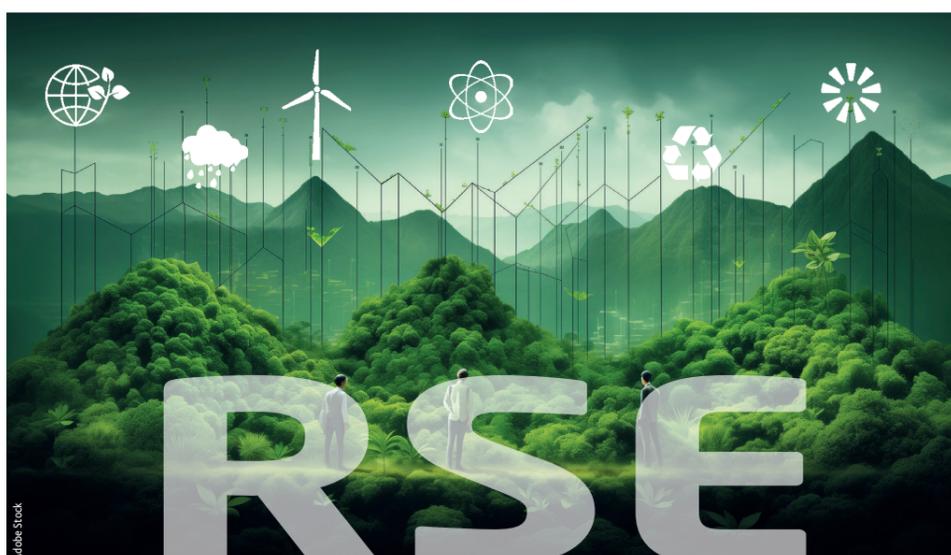
S'adapter et accompagner ses clients dans le changement

Améliorer votre marque employeur

Rejoindre un réseau d'acteurs engagés

S'améliorer en continu et réduire ses risques

Améliorer sa performance globale



Interview

L.R.

Anticiper sur les changements structurel et humain de nos entreprises



Stéphane LEBLOND

Ets Forestier LEBLOND

mission de qualifier les différents critères de labellisation afin qu'ils soient les plus adaptés à nos métiers. J'en profite pour remercier ces 6 bénévoles du temps qu'ils ont accordé à l'organisation professionnelle. Ce travail a donné lieu à un référentiel à deux niveaux : SEDIMA LUCIE Progress et SEDIMA LUCIE 26000.

Le label RSE LUCIE SEDIMA a été présenté à l'ensemble des adhérents lors des réunions de fédérations 2023.

>> La commission a-t-elle d'autres sujets d'actualité ?

Plusieurs membres se sont déplacés à Toulouse ce mois de février pour visiter le World FIRA, un salon orienté robotique agricole. Les objectifs sont toujours les mêmes : s'imprégner de l'évolution des marchés de demain afin d'anticiper au maximum sur les changements structurel et humain nécessaires à nos entreprises. Le programme des SEDIMA'S DAYS 2024 s'ancre aussi totalement dans cette optique de prospective et je m'en réjouis. Cet événement donnera lieu à de nouvelles réflexions, à de nouveaux travaux et permettra sans nul doute à d'autres volontaires de nous rejoindre au sein de la commission.

>> Rappelez-nous les objectifs de la commission Prospective du SEDIMA...

Ce groupe de travail réfléchit aux orientations futures des métiers de la Distribution, au développement des compétences du personnel et à l'organisation des concessions. Il s'intéresse à des sujets majeurs tels que l'intelligence artificielle, la concentration des réseaux ou encore la propriété des données collectées. Le thème de la RSE rentre complètement dans ce cadre de réflexion : il influence la gouvernance d'une entreprise, la qualité de vie au travail des salariés, l'engagement vers des pratiques éthiques, éco-responsables et durables.

>> Quelle a été la genèse du label RSE ?

Le SEDIMA s'est rapproché de l'Agence LUCIE pour créer un référentiel RSE dédié à la profession, dans le but d'anticiper une démarche qui demain pourrait devenir obligatoire. Puis la commission Prospective a mis en place un groupe de 6 entreprises pilotes ayant pour

Stéphane LEBLOND co-dirige la concession Forestier Leblond, distributeur Massey Ferguson, dont le siège social se situe à Brachy (76). Avec un effectif de 80 collaborateurs et 5 bases, l'entreprise rayonne sur l'ensemble de la Seine-Maritime (76), la moitié ouest de la Somme (80), le nord-est de l'Eure (27), la moitié ouest de l'Oise (60) et le Val d'Oise (95).

| Entreprises pilotes RSE du SEDIMA | |
|-----------------------------------|------------------|
| COMBES EQUIPEMENT (15) | Fabien COMBES |
| CONCEPT ELEVAGE (53) | Raphaël LUCCHESI |
| MATAGRIF (77) | Charline PONCY |
| MS EQUIPEMENT (22) | Pierre SARDAT |
| ROMET (53) | Josué CORBIN |
| RULLIER (33) | David RULLIER |

Démarche RSE : 3 distributeurs témoignent...

Où en êtes-vous du parcours de labellisation RSE SEDIMA LUCIE ?

?

P. SARDAT « Nous passons en comité de label le 5 mars. Nous avons déjà été audités au mois de décembre 2023 et sommes dans la phase de prise de nos engagements. »

F. COMBES « Nous allons rentrer dans la démarche courant 2024. »

R. LUCCHESI « Après une longue réflexion, nous sommes dans l'étape de validation pour entamer le processus. Notre démarche sera facilitée par les travaux du groupe RSE initié par le SEDIMA. Le référentiel adapté à nos différents métiers va favoriser la gestion du dossier RSE par nos entreprises. »

* Applicable depuis le 1^{er} janvier 2024, la directive européenne « Corporate Sustainability Reporting Directive » (CSRD) fixe de nouvelles normes et obligations de reporting extra-financier. Elle concerne les grandes entreprises et les PME cotées en bourse.

Pourquoi vous engagez-vous dans cette démarche ?

?

P. SARDAT « Nous souhaitons nous engager volontairement et à notre rythme dans une démarche qui deviendra obligatoire prochainement dans le cadre de la CSRD. * De plus, nous ressentons une envie de nos équipiers les plus jeunes de s'investir dans les sujets sociaux et environnementaux. Il était aussi important pour nous d'exprimer une gouvernance claire à nos parties prenantes sur les thèmes du social, de l'économie et de l'environnement. »

F. COMBES « Il est capital d'être en phase avec les tendances sociétale et environnementale pour nos collaborateurs, pour nos clients et nos partenaires. »

R. LUCCHESI « Améliorer notre organisation a été une bonne raison de nous investir dans ce projet. Pour une petite structure, qui plus est spécialisée, on peut y voir un caractère structurant, imposant une méthode pour ne rien oublier dans notre quotidien. »

Quels avantages ou inconvénients y a-t-il à sa mise en œuvre ?

?

P. SARDAT « L'avantage a été de faire un réel état des lieux de l'entreprise sur un nombre important de sujets. Cela nous a aidé à rentrer dans une forme de démarche qualité. Cela nous a permis aussi de générer des économies, facilement mesurables, qui compensent le coût de la labellisation (conseils, audit et redevance LUCIE 26000). L'inconvénient majeur est le temps car il manque toujours. Il faut vraiment voir cela comme un investissement pour le futur. »

F. COMBES « Le référentiel est très précis, c'est un gage de source d'informations et de gain de temps. »

R. LUCCHESI « Le volet structurant compense, non pas la complexité de la tâche, mais sa lourdeur de mise en œuvre. »



Pierre SARDAT

Directeur général de MS Equipment (35)



Fabien COMBES

Directeur général de Combes Equipements (15)



Raphaël LUCCHESI

Gérant de Concept Elevage (53)

Il ne faut pas avoir peur de s'intéresser à la RSE !



Philippe VACHET

Directeur des Opérations de l'Agence LUCIE

ou collectivités territoriales qui ont débuté une étape de diagnostic ou sont labellisées.

»» Comment se déroule votre accompagnement ?

L'Agence LUCIE a mis en place une méthodologie avec un certain nombre d'outils qui sont proposés à l'entreprise désireuse de s'engager dans la RSE, pour la soutenir dans son évaluation sociale, environnementale, organisationnelle, qualitative. Mais aussi pour l'aider à dialoguer avec ses collaborateurs et son environnement extérieur, afin qu'elle trouve un fonctionnement optimal dans le cadre de sa labellisation.

»» Pouvez-vous nous donner des exemples ?

Une loi impose demain une réduction de l'impact carbone des entreprises, celle qui se sera positionnée dans la RSE, qui aura fait une étude de ses impacts et de ses pistes d'amélioration, sera très en avance au moment de la mise en œuvre d'une réglementation stricte. Autre exemple, dans les concessions de matériels agricoles il y a souvent des stations de lavage. Les boues sont-elles recyclées ? C'est un critère environnemental qui entre parfaitement dans la RSE...

»» Quelle est la différence entre les deux niveaux de référentiel RSE SEDIMA LUCIE ?

Le label LUCIE a été décliné pour le SEDIMA, en fonction de la spécificité d'une profession, et en proposant deux niveaux de labellisation.

Le premier niveau, dénommé LUCIE Progress, requiert un audit qui s'effectue à distance et se limite à un plan d'actions d'un score minimum de 300 points sur 1 000. Il peut se réaliser entre 6 à 8 mois. Sa durée de vie est de 2 ans.

Le second, LUCIE 26000, nécessite un plan d'engagement écrit de l'entreprise sur une trentaine de critères. Il s'échelonne sur 8 à 12 mois de préparation et doit être validé par un comité de labellisation. Ce dernier est composé d'experts bénévoles RSE, sélectionnés par l'Agence LUCIE. Sa durée de vie est de 4 ans. A son terme, un audit de suivi donnant lieu à une démarche de renouvellement doit s'effectuer.

»» Avez-vous un message particulier à adresser aux distributeurs ?

Quelle que soit la taille de votre structure, il ne faut pas avoir peur de s'intéresser au sujet de la RSE et de s'y impliquer. Anticiper sur cette question va vous faire gagner beaucoup de

temps, vous permettre de mettre en œuvre des process et actions performants, tant auprès de vos salariés, que de vos clients, ou de vos partenaires industriels et financiers.

Que vous soyez en phase de diagnostic, d'audit, de fin de labellisation ou en phase première décisionnelle pour savoir si vous vous engagez ou pas, l'Agence LUCIE est à vos côtés et vous accompagne avec professionnalisme.

»» Qu'est-ce que LUCIE ?

C'est une société de prestation de services et un organisme de formation, gestionnaire du label LUCIE depuis 2009, premier label RSE créé en France. L'Agence LUCIE a son siège à Paris, elle compte 20 collaborateurs, sa mission est d'accompagner les entreprises et structures engagées dans une démarche volontaire en responsabilité sociale et environnementale. La « communauté LUCIE » compte aujourd'hui 1 300 membres, situés en France, en Europe et en Afrique. Ce sont des sociétés, organisations professionnelles